



Mounted Police Professional Association of Canada  
Association Canadienne de la Police Montée Professionnelle

## Communication destinée aux membres

*Voici la dixième d'une série de communications que vous adresse l'ACPMP, l'Association canadienne de la police montée professionnelle. Veuillez consulter notre [site Web](#) pour de plus amples informations au sujet des moyens de [devenir membre](#) de l'ACPMP et d'accéder à nos [messages antérieurs](#).*

---

### À NOS COLLÈGUES

Dernièrement, la Cour suprême du Canada convenait d'entendre le pourvoi d'associations du secteur public portant sur l'affectation par le gouvernement des fonds de la caisse de retraite de la fonction publique à la réduction du déficit fédéral. Cette lutte pour l'équité se poursuit depuis plusieurs années et se prolongera jusqu'à ce que la plus haute cour du Canada rende sa décision.

### LUTTE POUR LA CAISSE DE RETRAITE DE 30 MILLIARDS DU SYNDICAT DU SECTEUR PUBLIC

Cette lutte commença en 1999 alors que trois groupes distincts contestaient la nouvelle loi émanant du gouvernement et visant à réserver à son usage les fonds excédentaires des régimes de pension de la fonction publique.

L'Alliance de la Fonction publique du Canada pilota cette contestation judiciaire de concert avec d'autres associations, tout comme l'Institut professionnel de la Fonction publique du Canada et un dernier groupe comprenant l'Association de la police montée de l'Ontario, l'Association professionnelle de la police montée de la Colombie-Britannique, l'Association des membres de la police montée du Québec, l'Association des retraités des Forces armées et l'Association canadienne des employés professionnels.

Ensemble, nous avons livré un combat juridique pour que le gouvernement rende des comptes quant à l'usage qu'il fait des fonds de nos caisses de retraite.

La raison pour laquelle d'autres employés du secteur public se sont mobilisés autour de cet enjeu, est simple : de même que le gouvernement, et en conformité avec les lois

régissant les caisses de retraite, nous versons des contributions dans nos régimes de pension pour bâtir notre retraite. Toutefois, lorsqu'un excédent s'accumula dans les caisses de retraite, le gouvernement y puisa à son propre bénéfice. En tant que cotisants à la caisse de retraite et par conséquent, en tant que cotisants à l'excédent, cela n'est pas juste envers les membres de la GRC ni envers les autres employés de la fonction publique.

Le gouvernement a apporté ces modifications législatives en ne songeant qu'à son propre bénéfice sans se soucier de nos intérêts. Ce genre de comportement ne serait pas toléré dans le secteur privé où les caisses de retraite sont souvent régies, non seulement par des accords de fiducie, mais en outre par les lois sur les caisses de retraite appliquées par les responsables de la réglementation.

Ne pouvant nous prévaloir de ces protections, nous avons donc dû aller chercher de l'aide auprès des tribunaux.

Le gouvernement a puisé quelque 30 milliards de dollars dans nos caisses de retraite. Cet argent aurait pu servir à réduire nos cotisations ou à augmenter nos prestations. Il s'agit d'un fonds commun auquel nous avons contribué et dont nous n'avons nullement bénéficié. Nous avons l'espoir que la Cour suprême du Canada, nous ayant autorisés à interjeter appel, partagera notre point de vue et ordonnera au gouvernement de nous verser une indemnisation.

Alors que les RRF et le Fonds de recours juridique de la GRC ont choisi de ne pas vous défendre en renonçant à cette lutte, nous croyons qu'il s'agit d'un enjeu important qui vaut la peine d'être défendu.

Nous continuerons à travailler avec les autres représentants du secteur public afin d'en arriver à une issue équitable, relativement à l'affectation unilatérale de nos caisses de retraite par le gouvernement.

## **NÉGOCIATIONS FRUCTUEUSES À TORONTO ET VANCOUVER**

Toutes nos félicitations à nos collègues de Toronto et Vancouver dont les associations professionnelles de policiers ont réussi à négocier des régimes de rémunération améliorés pour leurs membres.

En effet, l'Association des policiers de Toronto a négocié une augmentation de 11,5 % échelonnée sur les quatre prochaines années (avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2011), ce qui en fait le service policier le mieux rémunéré au Canada. La solde d'un agent de première classe passera ainsi à 90 623 \$ d'ici 2014 dans ce service qui compte quelque 5600 policiers.

Pour sa part, l'Association des policiers de Vancouver vient d'obtenir pour ses membres une augmentation de 8,8 %, avec effet de mars 2008 à décembre 2012. La solde d'un

agent de première classe passera à 86 002 \$ dans ce service qui compte quelque 1300 policiers.

D'excellents résultats ont été réalisés au nom de leurs membres par ces associations professionnelles fortes. Toutes les parties aux négociations se sont déclarées satisfaites de l'issue des pourparlers qui hissent ces services policiers au sommet en termes de rémunération.

À Toronto et Vancouver, les associations ont déployé la force et le leadership voulus pour obtenir ces résultats probants au nom de leurs membres. Nous sommes persuadés que les membres de la GRC veulent jouir des mêmes avantages découlant de l'association et il nous tarde d'avoir l'occasion de déployer la même force et le même leadership dans nos négociations avec notre employeur.

### **L'IMPORTANTANCE CRUCIALE DE DEVENIR MEMBRE DÈS AUJOURD'HUI**

Comme nous l'avons expliqué dans nos derniers messages, l'ACPMP s'apprête à entamer des négociations collectives après l'expiration du sursis de l'instance imposé par la Cour. Nous avons l'intention de poursuivre nos démarches, que le gouvernement légifère ou non un cadre de négociation.

Si vous voulez faire partie de ce processus de négociation collective, vous devez devenir membre de l'Association. Nos membres travaillent déjà ensemble à l'élaboration de notre agenda dorénavant et vous pouvez y participer aussi.

Vous n'avez qu'à [visiter notre site Web pour vous inscrire en ligne ou télécharger un formulaire](#). Simple et rapide!

*C'est votre GRC, c'est votre avenir; vous pouvez faire la différence!*